

Charente-Maritime

Pinball Boat cherche sa niche dans le nautisme

CHÂTEAU-D'OLÉRON Pascal Duclos relance la production d'un modèle Ocqueteau et veut développer celle d'un catamaran innovant à motorisation électrique-hybride

Philippe Baroux
p.baroux@sudouest.fr

C'était le 12 novembre 2019. Ce jour-là, le tribunal de commerce de La Rochelle prononçait la liquidation de la société par actions simplifiées Ocqueteau. Sidération pour les 38 salariés du chantier nautique du Château-d'Oléron que le jugement laissait sur le carreau. Une année écoulée, et voici que renaît l'espoir de revoir palpiter un pan de la vie nautique qui, depuis soixante-dix ans, animait le petit village insulaire d'Ors. Dans une partie des anciens locaux d'Ocqueteau, Pascal Duclos lance la production de bateaux sous la marque Pinball Boat.

Depuis septembre dernier, il a recruté sept anciens salariés d'Ocqueteau, racheté aux enchères des moules pour la production de bateaux, et conclu un bail de location pour le tiers de la surface, soit près de 1 300 mètres carrés des anciens ateliers Ocqueteau. D'ores et déjà, cet investisseur a terminé la construction de trois Ostrea, des modèles Ocqueteau réputés qui étaient restés inachevés au moment de la liquidation de l'entreprise. Et il s'organise pour relancer la production de ce modèle, dès le début de l'année prochaine.

La réputation de l'Ostrea

C'est le premier fer que cet ingénieur en électrotechnique a mis au feu. Ocqueteau c'est une réputation, et la garantie d'une réaction rapide des distributeurs dont l'accueil a « agréablement surpris » Pascal Duclos. Ces Ostrea ont aussi l'avantage de pouvoir nourrir financièrement la nouvelle structure. Une poire pour la soif bienvenue en cet automne où les salons nautiques sont restés portes closes en raison des contrain-



Le Pinball Boat, bateau concept électrique et hybride qui pourrait contribuer à relancer l'activité nautique au Château-d'Oléron dans les anciens ateliers Ocqueteau. PHOTO PINBALL BOAT.

tes sanitaires, laissant Pascal Duclos dans l'incapacité de présenter le bateau dans lequel il fonde tous ses espoirs, celui sur lequel il travaille en recherche et développement depuis cinq ans, avec une équipe restreinte implantée sur le bassin d'Arcachon. Ce projet qu'il compte très vite envoyer sur orbite, c'est un catamaran électrique hybride à usage de loisirs, le Pinball. Avec cette unité, l'ingénieur ira chercher une niche sur le marché de la plaisance, mettant en avant toute l'innovation qu'elle embarque. La cible : les propriétaires et les loueurs. L'objectif : « produire deux ou trois Pinball avant août 2022 », explique prudemment le porteur du projet qui souligne en souriant « qu'il faut aimer le risque pour investir dans un chantier en plein Covid. »

On veut bien le croire. En l'occurrence, c'est un risque à 2 millions d'euros, montant de l'investissement réalisé (1).

Le profil du Pinball Boat

Pour autant, l'aventure oléronnaise de Pascal Duclos ne s'écrit pas sur une page totalement blanche. C'est à l'entreprise du Château-d'Oléron qu'il avait confié en 2019 la production du prototype du Pinball et il connaît donc les savoir-faire qu'elle cultivait.

Les anciens salariés auront à les transférer sur le Pinball Boat. Une carène effilée sur 9 mètres de longueur et 3 de largeur, pour pousser le moins d'eau, mieux pénétrer la houle, réduire la traînée et ainsi la consommation énergétique. Une capacité d'équipement de 15 personnes, équipement com-

pris (le navire peut être piloté par une seule personne). Et sous le capot, une motorisation qui fait entrer le modèle dans les canons du développement durable, de la technologie de pointe, tout en le dotant de capacités de manœuvre remarquables. Un mode électrique pour les mouvements dans les ports appuyés par deux moteurs et un système immergé de tuyère ; un mode hybride pour faire route avec un moteur inboard diesel ou essence. Un troisième niveau de motorisation permet de recharger les batteries.

(1) La démarche de Pascal Duclos a regu les soutiens financiers de la Région, et l'accueil facilitateur de la Communauté de communes d'Oléron, dont le président Michel Parent visitait ses locaux dernièrement.

Les parlementaires souhaitent une dérogation

POLITIQUE Ils veulent que les bars et restaurants rouvrent « si la situation sanitaire le permet »

Aucune signature n'a manqué : les cinq députés (Jean-Philippe Ardouin, Olivier Faloni, Raphaël Gérard, Didier Quentin et Frédérique Tuffnell) et les trois sénateurs (Corinne Imbert, Daniel Laurent et Mickaël Vallet) du département ont tous cosigné un texte adressé au Premier ministre Jean Castex.

À l'initiative de deux d'entre eux, Frédérique Tuffnell (Apparentée Modem) et Didier Quentin (Les Républicains), cet appel demande au Premier ministre de permettre au préfet du département de pouvoir accorder des dérogations (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) autorisant l'ouverture des cafés et des restaurants à partir du 15 décembre.



Frédérique Tuffnell. ARCHIVES D. B.

Mais à une condition : « Si et seulement si, la situation sanitaire le permet, en fonction d'un taux d'incidence inférieur à 40. Actuellement, la Charente-Maritime se place parmi les départements avec des indicateurs très encourageants : le taux d'incidence est de 34,8 comparé à la France qui se situe à 97,5 », précisent les signataires.

Rappelons que le taux d'incidence mesure le nombre de personnes testées positives au virus Sars-CoV-2, pour 100 000 habitants sur une semaine glissante. **David Briand**



PENDANT LE CONFINEMENT,
AIDER 17 POURSUIT SES ACTIVITÉS !

- portage de repas à domicile
- aide à domicile (toilette, courses, ménage, repassage...)
- jardinage & petit bricolage

MOBILISÉS POUR NOS AÎNÉS



05 46 97 50 88



NOS ÉQUIPES INTERVIENNENT DANS LE RESPECT DES RÉGLES SANITAIRES EN VIGUEUR